

EDITORIAL

Du développement au co-développement.

J. Degand.

En novembre 1986, l'Université Catholique de Louvain prenait l'initiative d'organiser un colloque qui avait pour thème "du développement au co-développement".

Co-développement se veut un concept nouveau qui induit une autre manière d'aborder le problème de l'inégalité dans la répartition des ressources, dans l'accès au bien-être.

Le développement ne peut pas être la conséquence d'une course à la croissance basée sur une recherche sans cesse accrue des profits les plus élevés.

On ne peut laisser pour compte des populations entières que la concurrence impitoyable entre les grands ensembles économiques rejette dans la marginalité. Il faut imaginer une approche volontariste des problèmes de sous-développement qui consiste à donner aux pays les plus démunis une chance réelle de devenir des partenaires que l'on écoute et que l'on respecte. La chose n'est pas simple parce que la marginalisation ne touche pas de manière égale toute une société. Que ce soit dans les pays industrialisés ou dans les pays en voie de développement, il y aura toujours des privilégiés qui cherchent à protéger leurs avantages et une classe de démunis qui lutte pour survivre et conserver ses maigres acquis.

Comment appliquer ce concept nouveau qu'est le co-développement dans le domaine du développement rural et ce plus particulièrement dans les pays du Tiers-Monde ? Comment donner aux populations des campagnes les moyens de mieux négocier leur avenir avec les autorités de leur pays ou souvent même avec les responsables des organismes internationaux ?

Il n'est pas évident du tout que les réajustements des politiques économiques proposés par ces organismes sont de nature à améliorer la situation des paysans si elles ne font qu'accentuer leur intégration dans le jeu subtil d'une économie internationale de plus en plus difficile à contrôler.

C'est de manière volontariste qu'il faut renforcer l'économie agricole d'une grande majorité des pays sous-développés en leur donnant les moyens de répondre de manière prioritaire aux besoins fondamentaux de leur population rurale, en leur offrant la possibilité au niveau des communautés régionales d'organiser de manière efficace l'exploitation des ressources naturelles.

Le développement rural passe par le développement de la paysannerie; il doit s'inscrire dans les structures administratives de la base en concertation avec les populations locales. Il y a donc un travail immense qui attend les spécialistes de toute discipline, expatriés et nationaux, pour identifier les meilleures stratégies qui valorisent, dans le respect des cultures et des traditions, les richesses de chaque région, de chaque village, de manière à leur rendre le minimum d'autonomie qui permet le vrai dialogue.

J. Degand
Professeur d'Economie Rurale
Université Catholique de Louvain
Place Croix du Sud, 3
B-1348 Louvain-la-Neuve